

## Éditorial

**S**e souvenir du passé pour construire l'avenir, ce n'est pas seulement raconter. C'est aussi démonter les mécanismes et expliquer comment l'impensable a pu devenir possible.

C'est lors de nos commémorations que nous faisons référence au passé, c'est un rappel de la dette à l'égard de nos parents, mais en fait il s'agit bien plus de l'avenir que du passé.

L'enjeu est de nous raconter à nous-mêmes ce qui nous importe et de favoriser, par l'émotion produite, quelque chose comme un engagement solennel et partagé.

**Samedi 4 mai 2019 à 11 heures**

Devant le monument  
des Fusillés de la Braconne  
**76<sup>ème</sup> anniversaire**

de la fusillade du 5 mai 1943.

**Jean Barrière, Paul Bernard,**

**Jean Gallois, René Michel,**

**Marc Nepoux, Marcel Nepoux**

Nous rendrons hommage à tous les Résistants  
charentais et leurs amis.

Le verre de l'amitié sera offert par la  
municipalité de Brie à l'issue de la  
cérémonie.

**La 34<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne s'est tenue le 15 janvier 2019, dans la maison des associations de Brie (16)**

Elle avait lieu le matin pour permettre aux participants de se rendre à la cérémonie organisée l'après-midi par la municipalité de Ruelle, devant le monument des Fusillés. Un repas pris au bar-tabac « Les Bosquets » tout près du monument, a permis à chacun de se retrouver après une matinée dédiée aux travaux de l'AG. **Voici quelques extraits du procès-verbal de l'assemblée (il est disponible dans son intégralité sur demande 06 22 21 67 84)**

## Compte-rendu de l'Assemblée générale du 15 janvier 2019

Michèle Dessendier, présidente de l'ASFB, présente ses vœux pour l'année 2019 avant de commencer les travaux de l'assemblée générale :

*« Pendant ces jours de fêtes, moments privilégiés de la vie, il est des traditions qui unissent encore le monde. A cette occasion, j'aimerais vous remercier de votre confiance et vous présenter mes meilleurs vœux de paix, santé et bonheur pour 2019 pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers. »*

Michel Buisson, maire de Brie, a accueilli les participants et a repris les éléments de la Lettre du Souvenir n° 37 pour rappeler :

\* Qu'il ne faut pas confondre le Front National de la Résistance et le parti politique actuel devenu rassemblement national ;

\* L'implication de jeunes Briards dans l'organisation des cérémonies du souvenir et notamment leur participation en tant que porte-drapeaux ;

\* La citation à l'ordre national du mérite pour Jacques Chassagne, un adhérent et fidèle ami de l'association ;

\* Les décès qui ont touché l'association en 2018 (Lucien Chabanais, Henry Geoffroy et Georges Renon, entre autres).

Puis une minute de silence a été observée pour tous les amis et adhérents qui sont décédés dans l'année écoulée, dont trois grands amis de notre association.

Tout déroulé d'assemblée générale se doit de faire état d'un rapport d'activité et d'un rapport moral. Il est très aisé de rédiger le premier, le second fait souvent appel aux orientations souhaitées par ses membres.



(Suite page 2)

A l'issue du rapport moral axé sur la jeunesse et ses angoisses, des échanges ont lieu et des propositions émanent de l'assemblée pour faire que notre association soit utile aux jeunes d'aujourd'hui. Il faut que notre discours aille au-delà du devoir de Mémoire, il faut informer et provoquer la réflexion chez les plus jeunes.

Les mots de la Présidente :

*Nous devons les accompagner et les conduire sur les parcours de Mémoire. Ils cherchent des repères stables et rassurants. Il faut dire que nous sommes actuellement tous chavirés dans notre pays, notre France qui se transforme.*

*« J'ai l'impression que l'on est dans un pays fou ou personne ne peut être heureux »... C'est un jeune lycéen qui commentait l'actualité autour d'un repas familial.*

*Il est vrai que ces pulsions de haine et de violences ne peuvent pas rassurer.*

*Incompréhension, différences de langage, de vocabulaire .... Nos jeunes ont besoin de nous pour ne pas se perdre.*

Les échanges nourris de l'assemblée permettent de définir un projet pour l'année 2020 : une action montée par les jeunes serait proposée dans la semaine d'une commémoration de la Braconne (15 janvier ou 5 mai)

Ce pourrait être :

- \* projection d'un film avec débat public à l'issue,
- \* exposition sur les fusillés,
- \* une semaine sur le thème « Les valeurs de la Résistance » ou « Résister, c'est quoi ? » avec la participation des jeunes de Brie, Ruelle et Saint-Michel.

Un groupe de travail sera constitué pour élaborer ce projet et le mettre en place dès la rentrée scolaire de septembre 2019.

**Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter, toutes les idées et les suggestions sont les bienvenues.**

**BILAN FINANCIER**

Les Comptes de l'association préparés par Annick Lapouge, trésorière de l'association, et vérifiés par Madame Joëlle Caporossi et Eric Biche sont présentés par Paul Caporossi.

Les communes qui versent une subvention à l'association ont été citées et remerciées :

Champniers – Garat – Mornac – Rivières – Rouillac – Ruelle – Saint-Michel – Saint-Projet -Vars ainsi que la commune de Brie qui participe toute l'année à l'entretien et aux aménagements du monument.

Le montant de l'adhésion 2019 (inchangé depuis 2005) a été voté à 5 euros.

**Pour ceux qui ne l'ont pas encore déjà fait, vous trouverez joint à la présente lettre le bulletin de votre adhésion 2019.**



**Extrait du premier numéro du journal « LA VOIX DES FUSILLES DE LA BRACONNE » Septembre 1946**

*« Le premier numéro de notre journal de section paraît aujourd'hui. Il est attendu par tous nos militants de cellule qui lui apporteront aide et soutien pour en faire le journal qui reflète bien les aspirations de tous les travailleurs de notre canton. Que ce soit le travailleur des champs, métayer, fermier ou petit propriétaire ou l'ouvrier de Péruzet et de chez Chaignaud, celui de chez Taracol ou le bûcheron de la Braconne, la ménagère anxieuse se penchant sur les problèmes du ravitaillement, ou le vieux courbant l'échine sous le poids des ans et qui attend, après une dure vie de labeur, une retraite méritée, que ce soit « l'enfance, notre plus doux espoir » ou la jeunesse qui entre dans la vie les yeux grands ouverts sur les horizons d'un monde nouveau où il fera bon vivre ; tous peuvent être assurés que la « VOIX des FUSILLES de la BRACONNE » sera leur porte-parole pour les défendre.*

*L'écho des fusillades s'est tu, mais le vent nous apporte au milieu du frissonnement des feuilles de*

*l'immense et sombre forêt, la voix de nos camarades morts pour que « vive la France ».*

*Ecoutez ce qu'elle nous dit : « Continuez la tâche pour laquelle nous avons tout donné, unissez vos efforts, travailleurs des champs et des usines ou du chantier pour le relèvement rapide de notre pays, comme nous étions unis pour chasser le boche, pour améliorer la condition de vie de ceux qui vous sont chers, pour assurer la Liberté et la Paix et n'oubliez jamais que c'est dans la lutte et elle seule que vous irez au-devant du bonheur, au-devant de la vie.*

*Fidèle au souvenir de nos morts, la voix sera entendue des jeunes et des vieux, des femmes et des hommes de notre canton ».*

*«Vive notre journal de section »  
par Maurice Laplagne*

## Le massacre de Sainte Radegonde (Aveyron) le 17 août 1944

En août 1944, appliquant les ordres de Hitler comme quoi il faut terroriser les populations civiles et augmenter la répression, les agents de la gestapo font du zèle un peu partout dans les zones en passe d'être libérées. La gestapo reçoit le 17 août 1944 l'ordre d'exécuter tous les résistants qui ont été faits prisonniers.

Les prisonniers étaient considérés comme des otages. La moitié d'entre eux environ avaient été rajoutés à la liste bien qu'ils n'aient pas participé aux actes qui étaient censés justifier les représailles. Le capitaine qui commandait le bataillon de la Légion azerbaïdjanaise présent à Rodez refusa de fournir le peloton d'exécution. Ce fut un détachement d'un bataillon SS de la Luftwaffe récemment arrivé du Tarn qui se chargea de l'exécution des trente prisonniers.

Ces militaires vident les cellules vers 17 heures et rassemblent les trente résistants dans la cour de la



Funérailles des fusillés de Sainte-Radegonde

casernes. Attachés deux par deux avec du câble téléphonique, ils les font grimper dans des camions avant de prendre la direction de la butte de tir de Sainte Radegonde située à quelques kilomètres de Rodez.

D'autres Allemands, déjà sur place ont pris position autour du périmètre d'exécution. Ils redoutent un assaut des maquisards. Les Résistants sont alignés devant une tranchée spécialement creusée puis ils sont fusillés. Les corps sont immédiatement ensevelis et les Allemands prennent soin d'effacer les traces de ce massacre. Aucun habitant de Sainte-Radegonde ne brave le couvre-feu pour se rendre sur les lieux. Ce n'est que le lendemain matin que le drame est découvert.

Le 20 août 1944, Rodez célébra un grandiose hommage aux victimes de la tuerie de Sainte-Radegonde. Des milliers de personnes se

rassemblèrent, place d'Armes, près des cercueils disposés autour du monument aux morts.

Un monument a été érigé à Sainte-Radegonde sur les lieux du massacre de 1944. Bien que dédié à l'ensemble de la Résistance du Rouergue, il souligne la singularité des victimes de la tuerie du 17 août 1944.

Dès octobre 1944, des municipalités aveyronnaises décidèrent d'établir des listes communales de victimes de la répression (exécution, déportation). Elles décidèrent également d'ouvrir une souscription afin d'ériger un monument départemental sur les lieux de la fusillade du 17 août 1944, à la mémoire des victimes des exécutions sommaires de ce même jour, mais aussi, de façon plus large, de toutes les victimes aveyronnaises ou persécutées dans le territoire du département. La conception du monument fut confiée à Jean Vigouroux, architecte, et la sculpture de la partie centrale du monument fut l'œuvre d'Henry Parayre, maire de Conques (Aveyron), ancien directeur de l'école des Beaux-arts de Toulouse.

Le monument fut inauguré le 18 août 1946 en présence de Robert Bichet, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil et à l'Information, représentant le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) présidé par Georges Bidault. Elle avait été précédée par une bénédiction, la veille, à 20 heures trente, heure présumée de l'exécution deux ans plus tôt.

Il est dédié aux 212 victimes aveyronnaises (alors recensées) celles qui périrent pendant l'occupation allemande sur le territoire de l'ensemble du département, y compris celles qui moururent pendant leur déportation, mais aussi les Aveyronnais exécutés dans d'autres départements. Dans la partie centrale a été gravé le texte suivant : "Le Rouergue à ses fils victimes de la barbarie nazie". Le nom des trente victimes de l'exécution sommaire du 17 août 1944 figure sur les deux plaques de la partie centrale, des deux côtés de la croix de Lorraine et de la statue. Y figurent aussi les noms de trois victimes de la Sipo-SD (Réunion de la Sipo, organisme d'état regroupant la Gestapo et la police criminelle, et du SD, service de renseignement de la SS) de Rodez. Le monument reproduit l'allure générale de la butte de tir auprès de laquelle il a été édifié. À proximité du centre de la tranchée proche de la butte où furent exécutées puis

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)



ensevelies les victimes de la fusillade du 17 août 1944, a été posée une plaque de granit où est gravée la phrase suivante : "C'est ici que tombèrent le 17 août 1944 trente patriotes français chantant la Marseillaise".

Les exécutés n'étaient pas tous des français de naissance ou naturalisés. C'est le cas de plusieurs

étrangers opposés au régime nazi (arméniens, polonais, espagnols et allemands).

Au total, les noms gravés sur le monument - autres que les 30 victimes du massacre du 17 août 1944 - se répartissent ainsi : 52 victimes civiles, 82 déportés non rentrés, 48 FFI de toutes obédiences.

Récemment, le conseil départemental de l'Aveyron a complété l'environnement de la butte et du monument par des panneaux explicatifs au contenu précis et judicieux. A été également rajoutée la liste des Aveyronnais "Justes parmi les nations", pour l'aide désintéressée apportée aux nombreux Juifs réfugiés dans le département et traqués par Vichy et les Allemands. Le 17 août, le département et la municipalité de Sainte-Radegonde organisent une cérémonie commémorative sur les lieux de l'exécution.

Il y a à Rodez une avenue des fusillés de Sainte-Radegonde.

## De VOUS à NOUS

Au début de cette année 2019 notre association a reçu beaucoup de marques de sympathie. Le député **Jérôme Lambert** souhaite, notamment, qu'au cours de cette année « *nous ayons toujours de nombreux échanges constructifs pour bâtir un avenir meilleur pour notre pays* ». Le député **Thomas Mesnier** souhaite que « *cette année 2019 puisse être synonyme de réussites collectives et individuelles, de solidarité, de santé et de bonheur* ». **Xavier Bonnefont**, maire d'Angoulême, souhaite que « *2019 vous apporte santé et bonheur partagé* ».

**Gérard Benguigui**, président de l'Association juive d'Angoulême et de la Charente, a accompagné ses vœux d'une citation de John Fitzgerald Kennedy, « *Demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays avant de te demander ce que ton pays peut faire pour toi* ».

**Fabienne Godichaud**, maire de Saint-Michel, **Jean-Pierre Colas**, président départemental de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, **François Lepetit**, président de l'Union départementale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, ont aussi adressé leurs vœux à notre association.

Des amis toujours fidèles qui ont quitté la Charente ne nous ont pas oubliés. Comme **Geneviève** et **Claude Gallois** qui ne pouvaient pas venir à notre assemblée générale du 15 janvier ni à la cérémonie au monument des fusillés de la Braconne qui avait suivi nous ont envoyé leurs vœux et leurs encouragements. « *Nous sommes de tout cœur avec vous. Bon travail pour l'assemblée générale* ». La **Famille Corbiat** a fait de même. « *Meilleurs vœux pour 2019 ... avec une pensée pour nos bénévoles de l'ASFB* ». Notre ami, fidèle aussi, **Adam Spencer**, chercheur anglais de l'Université de Hull, nous as adressé ses vœux en anglais « *With best wishes for Christmas and New Year* » et en français « *Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année* ».

Au mois de février dernier notre association a eu la grande tristesse d'apprendre le décès de **Marie-Madeleine Dogneton**. Chacun se rappelle qu'elle était l'épouse de **Camille Dogneton**, lui-même décédé en mars 2016. Notre présidente Michèle Dessendier représentait notre association à ses obsèques suivies par beaucoup de monde. Il y a eu de belles prises de paroles pour honorer Madeleine et Camille, enfin réunis.

**Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE**

<http://www.asfb.brie.fr>